

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

Présents :

Messieurs : Pierre D'HEILLY, Laurent FICHOT, Frédéric MATHY, Robert NUZILLAT,

Mesdames : Carine LEMONNIER, Sophie LORTON, Marie Hélène POROT, Marie-Pierre RAVIOT,

Excusée : Mme Anne LEBLANC, M. Dominique ARNOUX, Pierre BOURGEON, Jean VENOT,

Pouvoir : Mme LEBLANC Anne donne pouvoir à Mme LEMONNIER Carine

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 22 Mars 2017

Budget commune

Budget commune 2017

Investissement :	Dépenses :	118 118,00 €
	RAR :	163 375,00€
	Déficit :	<u>346 727,00 €</u>
	total	628 220,00 €

Recettes	341 642,00 €
RAR	<u>286 578,00 €</u>
Total	628 220,00€

Fonctionnement :	Dépenses	450 712,00 €
------------------	----------	--------------

Recette :	<u>450 712,00 €</u>
Total	450 712,00 €

Le conseil municipal passe au vote :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les barèmes pour les impôts.

Bibliothèque : le Conseil à été visité la salle de TAP et le bibliothèque. Il est à l'étude de transférer la bibliothèque dans la salle de TAP.

Broyeur : Les journées de broyage auprès des habitants ont été des succès.

Tableau élections : Mise en place des permanences pour les élections présidentiels.

Séance levée à 22h45